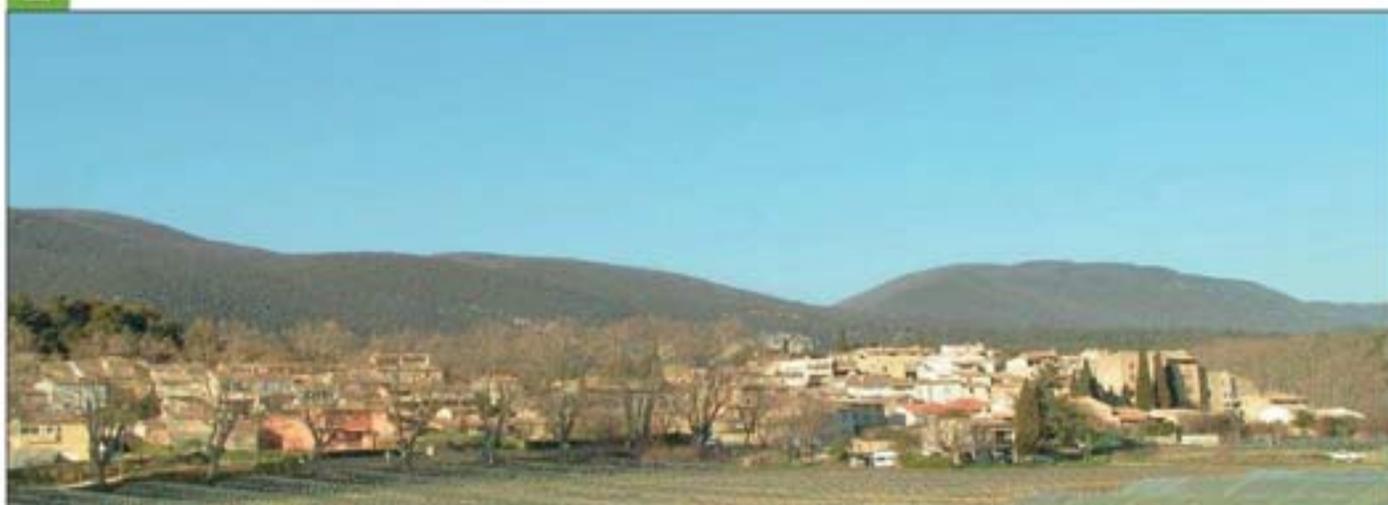


De Source Sûre



Édito

Chères Vauginoises, chers Vauginois,

A l'image du printemps qui approche à grands pas, le DSS se transforme dans sa présentation. Vous y trouverez de nombreux articles nous concernant toutes et tous, (informations pratiques, civisme, etc..)

Le recensement 2015 de notre commune s'est déroulé dans de bonnes conditions et s'est achevé le 15 février. Les résultats seront connus après validation par l'INSEE des données recueillies. En outre, je remercie les agents recenseurs pour la qualité de leur travail et leur implication.

Je vous rappelle que les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles se dérouleront les 22 et 29 mars 2015. Seront élus deux conseillers départementaux avec respect de la parité. Le chef de canton sera désormais Cheval-Blanc

Chers concitoyens, essayons de vivre en harmonie pour le bien-être du village.

Philippe AUPHAN

| | pages |
|-----------------------------|-------|
| <i>Conseils municipaux</i> | 2 |
| <i>Joies et peines</i> | 2 |
| <i>Vie des associations</i> | 4 |
| <i>Infos</i> | 7 |
| <i>Sécurité routière</i> | 7 |
| <i>Manifestations</i> | 13 |
| <i>Transports</i> | 14 |
| <i>A votre service...</i> | 15 |

Conseils municipaux

Les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de Vaugines.

www.vaugines.fr

Compte-rendu du 27 novembre 2014

• Réalisation d'un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance en tous leurs termes des propositions établies par les organismes de prêts sollicités et après en avoir délibéré,

Décide :

Pour financer l'acquisition de l'immeuble cadastré B179, la commune de Vaugines contracte auprès de la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse :

Un emprunt de 210 000 euros
 Durée : 20 ans
 Taux : 2,62 %
 Périodicité : annuelle
 Echéance constante
 Commission d'engagement : 0.10 %

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Le maire reçoit le vendredi après-midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
La mairie est ouverte au public :

mardi-jeudi-vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h

Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51

Courriel : mairie.vaugines@wanadoo.fr - site Internet : www.vaugines.fr

Joies et peines

Naissances

Flora-Sol MUTERO le 17/12/2014
 Rafaël HERNANDEZ le 07/02/2015
 Anaëlle SALMERON-LADET le 23/02/2015

Décès

Le 7 février dernier, Mireille **BECHARD** nous quittait. Toutes les Vauginoises et tous les Vauginois se souviendront de son implication très importante dans la vie du village. Sa joie de vivre et son dynamisme nous manqueront mais nous laissent de beaux souvenirs. Toutes nos pensées sont envoyées à sa famille et à ses proches.

Compte-rendu du 15 janvier 2015

• Commission urbanisme

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que deux conseillers ont demandé à faire partie de la commission urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier la commission urbanisme-patrimoine comme suit :

Serge NARDIN
 Mohamed MALLEM
 Marcel PELLEGRIN
 Frédérique ANGELETTI
 Virginie TOUSSAINT
 Pierre ALAMELLE
 Laurence OCCELLO
 Amandine HEBREARD

• Aménagement de la forêt communale de Vaugines

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.



Il précise au Conseil que l'ONF proposera chaque année un programme de travaux et un programme de coupes conformes à cet aménagement, et que, seulement alors, il décidera de la programmation effective ou du report des travaux proposés, en fonction notamment des possibilités budgétaires.

Où l'exposé de monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- émet un avis favorable au projet d'aménagement proposé

- demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la réglementation propre à Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du code forestier.

• Signature du bail commercial avec les gérants du "P'TIT RESTO"

Monsieur le Maire rappelle qu'un bail commercial avait été signé avec Monsieur HAMELIN Olivier et Madame LACAZE Muriel gérants du restaurant, 33 place de la Mairie, concernant la parcelle B 178 pour une contenance de 90 centiares à l'exception d'une superficie d'environ 12 m², soit 6 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur à prendre tout le long de la façade Est du bâtiment.

Monsieur le Maire propose de renouveler le bail dans les mêmes conditions avec les repreneurs du restaurant.



Où l'exposé de monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal

Autorise monsieur le Maire à renouveler le bail avec monsieur GHIRONI Benoit et madame JOFFRE Caroline repreneurs du restaurant de monsieur HAMELIN pour une durée de 6 ans et moyennant un loyer annuel d'un euro symbolique.

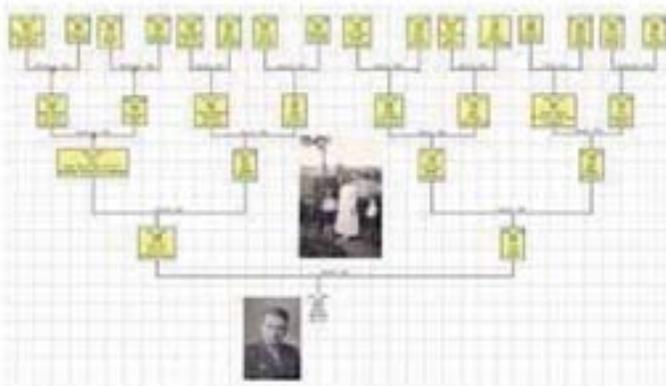
Dit que le droit au bail n'est pas cessible.

Les associations

Lire a Capello

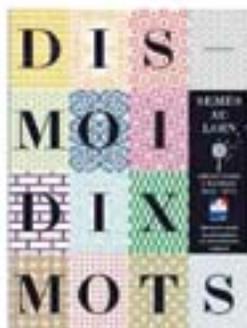
Le 24 janvier dernier l'Assemblée Générale de la bibliothèque a rassemblé près de trente personnes. Le bilan des activités de 2014 et le bilan financier ont été présentés ainsi que des propositions pour l'année 2015.

Fin janvier, en liaison avec d'autres associations, une lecture de textes d'écrivains contre la terreur a été faite à l'église, la bibliothèque étant trop petite pour accueillir ce genre de manifestation. Le 7 février, nous avons apporté notre contribution à l'exposition généalogie et patrimoine organisée par le cercle généalogique de Vaucluse, avec Messieurs Toppin qui nous fournissent régulièrement des documents sur la généalogie des villages de la région.



L'exposition de peintures et photos sur le Spitzberg s'est prolongée jusqu'à la fin février avec une présentation de photos et discussion avec Laurence Ely.

Dans les semaines à venir, les activités régulières continuent : les « livres coups de cœur » le deuxième jeudi de chaque mois à 17 h où chacun peut présenter un livre qu'il aime ou prendre des idées à l'écoute des autres.



Pendant les rencontres « dis-moi dix mots », nous réalisons des textes à partir des 10 mots sélectionnés par le Ministère de la Culture et de la Communication ; cette année

ce sont : amalgame, bravo, cibler, gris-gris, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki et zénitude que l'on peut utiliser pour des poèmes, nouvelles ou romans. Les rencontres ont lieu une fois par mois.

Le printemps arrive. La grainothèque, mise en place l'an dernier, met à la disposition de tous des graines de légumes et fleurs.



Chacun peut amener des graines "propres" non hybridées, biologiques pour continuer les échanges de graines de qualité.

Une rencontre aura lieu le 28 mars. Une exposition sur les plantes médicinales est prévue du 16 mars au 9 avril ainsi qu'une

balade botanique le 21 mars de 14 à 16 h.

Le 28 mars à 20 h – dans le cadre d'un jour pour la planète – les lumières de la bibliothèque seront éteintes et une lecture à la bougie aura lieu.

Des animations pour les enfants ont lieu le mercredi avec lecture de contes, bricolage.

Le thème des prochaines semaines :

"Les quatre saisons" avec confection de marionnettes à partir de matériaux de récupération (bouteilles, bidons, tissus, cintres, bouchons etc.).



En liaison avec le CCCV, Alain Gauté donnera un spectacle pour adultes le 29 mai au soir à

la Maison Commune et présentera aussi son travail de comédien l'après-midi aux enfants.

D'autres manifestations auront lieu :

- Une causerie de Michèle Bitton suite à son livre sur les femmes illustres au XXème siècle.



- Un atelier informatique ponctuel ou régulier peut être organisé, à votre demande.

- Une rencontre sur la lecture numérique sera organisée. La

BDP a créé un site « vivre connectés » qui permet aux adhérents de disposer de documents numériques (films, documentaires, outils de formation etc.).

Ce site sera opérationnel en avril.

Les dates précises des différentes manifestations seront communiquées par mail et affiches.

Les liseuses électroniques circulent. Si vous êtes intéressés, faites-le savoir.



A partir de juillet, nous organisons une exposition de livres anciens pour enfants (années 20, 30, 40, 50, 60). Si vous voulez nous en confier pendant le mois de

juillet, ils seront présentés avec une exposition de la BDP sur la littérature jeunesse d'hier.

Merci de ne pas oublier de payer votre cotisation : 6 € par famille (gratuit pour les enfants).

Avec la carte vous avez accès aux sept bibliothèques de la Communauté de Communes des Portes du Luberon.

Si vous voulez être tenu au courant des manifestations indiquez nous votre adresse e-mail et nous vous enverrons nos informations : bibliotheque@vaugines.net

Bibliothèque place Capello, 84 rue Vieille 04 90 77 28 13

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi 16h à 18h - mercredi 16h à 19h - samedi 15h à 17h (horaire d'hiver) et 17h à 19h (horaire d'été à partir du samedi 4 avril)

Les amis de St. Barthélemy

La reconnaissance silencieuse ne servant à personne, je voudrais aujourd'hui, au nom de tous les membres de l'association "Les amis de l'église saint Barthélemy" remercier notre Président démissionnaire Bob De Veyrac.

Depuis quelques temps, Bob souhaitait retrouver un rythme de vie plus posé et m'en avait fait part.

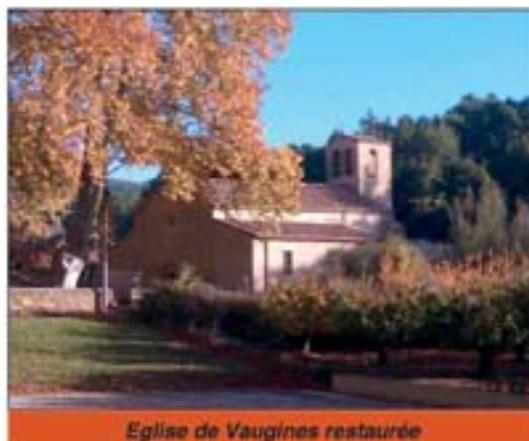
Pour ceux qui pourraient s'en étonner, il faut savoir que la fonction n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle implique beaucoup de disponibilité et un grand sens des responsabilités.

Tout cela a été son quotidien durant les 7 années passées à la tête de cette association, qu'il a créée.

Bob, cette décision est personnelle, très respectable et n'appelle pas de commentaires particuliers... ton aisance et ton humour manqueront à tous les membres de l'association et au public de nos manifestations. Heureusement, tu as souhaité continuer à soutenir notre action, en restant au Conseil d'Administration et en participant activement à l'affichage de nos manifestations.

Encore une fois merci.

" Personne n'a jamais été honoré pour ce qu'il a reçu, les honneurs reviennent à ceux qui ont donné "



Eglise de Vaugines restaurée

Rencontre vauginoise

Willy vous présente Gertrude

Dans notre belle église tout juste restaurée, les santons vauginois ont repris leur place pour les fêtes de Noël, ainsi qu'une partie de la statuaire qui a retrouvé tout son faste. Cette renaissance, Gertrude et les autres la doivent à un homme passionné qui a de l'or dans les mains, Willy Brouhot.

DSS : Qu'est qui vous a poussé à vous lancer dans ce projet un peu fou de restauration des santons et des statues de l'église ?

Engagé auprès de l'Association des amis de l'Eglise St-Barthélémy qui s'occupe de la conservation et de l'animation de l'église, j'avais constaté la grande détérioration des santons et des statues.



Passionné de bois et étant issu d'une famille d'ébénistes prestigieuse, je me sentais capable et motivé pour relever ce défi.

DSS : Dans ce projet assez pharaonique, qu'est-ce qui a été le plus compliqué ?

Certains des santons ont près de 200 ans, il fallait donc respecter tout le savoir-faire, les tissus et les méthodes de l'époque dans cette restauration.

La variété des matériaux est également une difficulté, bien que ce soit passionnant de travailler sur tant de diversité :

bois, cire, tissus, plâtre, papier mâché, feuille d'or, etc.

DSS : Pouvez-vous nous expliquer votre travail sur ces santons et ces statues ?

Il faut savoir que c'est un projet de très longue haleine, qui a nécessité de nombreuses heures de travail. Il a d'abord fallu restaurer le socle et le système de maintien des santons, en bois, afin d'assurer leur stabilité.

Ensuite, j'ai effectué des travaux de couture pour réparer les costumes des santons – exacte réplique des costumes de l'époque, avec moult jupons et bas.

Enfin, j'ai dû recréer des parties entières de certains personnages, comme des mains, des pieds, des parties de visage.



Pour les statues, un travail de reconstitution de certaines parties a été aussi nécessaire, mais la plus grosse part a été la restauration de la dorure, petit carré de feuille d'or par petit carré de feuille d'or.

DSS : Avec tout ce temps passé avec eux, vous vous êtes attaché à ces personnages ?

Oui, il faut savoir que certains sont des figurines représentant de vrais habitants de Vaugines du XIXème siècle, comme Gertrude. C'est un vrai voyage dans le temps que d'avoir été au plus près

de tous ces personnages. Mais il reste encore beaucoup d'objets à restaurer, j'ai de nouveaux personnages à rencontrer !

Les infos...

Du POS au PLU : quand et pourquoi ?

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) a été lancée cet été. Le bureau d'études de la Société Habitat et Développement (à Caumont) sera aux côtés des membres de la commission pour l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qu'est ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations en matière de développement du territoire. Alors que le POS se compose de zones urbaines et de zones naturelles, la cartographie du PLU divise plus précisément le territoire de la commune en 4 zones :

zones urbaines (U)
zones à urbaniser (AU)
zones agricoles (A)
zones naturelles et forestières (N)



La surface totale de la commune est de 1555 hectares pour une population s'élevant à 505 habitants au recensement 2011.

De plus, précisons que le territoire de Vaugines est concerné en partie, par plusieurs sites relevant du réseau Natura 2000, en lien avec les milieux naturels du Massif du Luberon.

Le déroulement de la procédure

Une première phase d'études comportera un diagnostic du territoire pour aboutir à

l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune (PADD). Des réunions de travail et de concertation avec les habitants, pour l'intérêt général de la commune,

seront mises en place.

Suite à l'acceptation de ce projet, une deuxième phase s'enclenchera : la phase administrative.

L'avis de l'Etat et l'enquête publique auprès des vauginois peuvent entraîner des modifications du projet.

Enfin, le PLU sera approuvé en conseil municipal. Sachant que la révision du POS devra être terminée début 2017.

La procédure de l'élaboration du PLU est détaillée aux articles L 123-6 et suivants du code de l'urbanisme.

Sécurité routière et piétons



En ville, 10 km/h c'est souvent la frontière qui sépare la vie et la mort. Un grand nombre d'usagers différents cohabitent en ville et certains ne sont pas protégés par une carrosserie. En cas de collision entre une voiture et un piéton, les chances de survie du piéton baissent très rapidement avec la vitesse du véhicule : 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53 % à 50 km/h et seulement 20 % à 60 km/h. Une bonne raison de réduire sa vitesse. (Source Prévention Routière)

A Vaugines beaucoup d'enfants notamment circulent à pied ou en vélo. Ils sont nettement moins visibles que les adultes. Les rues et chemins du village sont parfois étroits et sans trottoir. C'est donc vous, les conducteurs : adultes, parents, grands - parents qui devez être vigilants et responsables de votre mode de conduite en respectant les limitations et distances de sécurité lors de vos déplacements.

Quelques points stratégiques dans le village où votre prudence doit considérablement s'accroître car les piétons y sont nombreux :

- Place de la Fontaine, rue des Grottes
- Rond-point de la route de Lourmarin (proximité école)
- Cours Saint-Louis et notamment devant l'épicerie
- Chemin de l'Eglise et autour du terrain de boules
- Autour des arrêts de bus, ne jamais dépasser les cars scolaires à l'arrêt lors du dépôt des enfants.

Nous faisons appel à votre sens des responsabilités en publiant cet article afin que vous modérez vos vitesses et que vous puissiez faire passer le message à vos proches. Les piétons, cyclistes et enfants vous remercient.

Pour aller plus loin : www.preventionroutiere.asso.fr , www.assureurs-prevention.fr

Et avec vos jeunes enfants de 6 à 10 ans, n'hésitez pas à vous rassembler autour des activités interactives et des vidéos proposées sur le nouveau site éducatif www.mobilipass.fr conçu avec Assureurs Prévention.

Village propre

Avis aux propriétaires de chien : la Mairie a mis en place des bornes de propreté équipées à la fois de distributeurs de sachets et de collecteurs dans différents endroits du village (parking épicerie, parking jeu de boule, cours saint Louis).

Ils sont à votre disposition, merci d'utiliser ces dispositifs (ou de continuer à les utiliser pour ceux qui le font déjà) afin de laisser les places, les rues et les trottoirs propres, pour le confort de tous.



Maladie de Lyme



La maladie de Lyme (ou Borreliose de Lyme) est une infection bactérienne, répandue mondialement (quelques milliers de cas par an en France), transmise à l'homme par piqûre de tiques.

En France, la majorité des contaminations survient entre les mois de mars et de septembre.

La piqûre peut passer inaperçue. Il est donc important de s'examiner après une balade ou un pique-nique dans la nature afin de repérer une éventuelle tique et de la faire retirer par un spécialiste.

Le premier signe de la maladie est habituellement une lésion dermatologique, appelée **érythème migrant**. Dès son apparition, même sans souvenir de piqûre(s) de tiques, consultez un médecin afin que celui-ci vous prescrive un traitement adapté. Certaines études prouvent que la prise d'une dose d'antibiotiques dans les 72 heures après une piqûre de tique peut être une mesure préventive efficace.

Surveillez l'apparition de **signes cliniques ou symptômes tardifs** (de quelques semaines à plusieurs années après la morsure). La maladie de Lyme est une maladie dont le diagnostic peut être difficile et complexe.

Paysages remarquables : préservons-les

Deux membres de l'Office National des Forêts (ONF) étaient présents au Conseil Municipal du 15 janvier 2015 pour nous exposer leur politique d'aménagement de la forêt communale pour la période 2015-2034.

Afin de garantir la pérennité des boisements, l'ONF propose un travail, en relation étroite avec la commune.

Les actions de l'ONF ont trois axes : l'aménagement de la forêt, un programme de travaux, une mission de police et de vigilance. Ce plan de gestion s'étale sur 20 ans.

La forêt communale s'étend au nord et au sud du village pour une superficie totale de 400 hectares. Le peu d'entretien, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, entraîne un dépérissement très net des espaces boisés. Dans le passé, celle-ci était entretenue par de nombreuses coupes de bois pour la fabrication du charbon et pour l'alimentation des fours à pain. Une coupe est donc indispensable afin de la régénérer.

Certes, durant les travaux, les coupes entre les îlots seront visibles durant environ 4 ans mais nécessaires. Cette opération s'effectue par débroussaillage et marquage des arbres ou des zones.

Pour faciliter le débardage et l'évacuation des bois, il y aura nécessairement l'ouverture de nouveaux chemins. La nature reprenant ensuite ses droits, ces chemins disparaîtront avec le temps.



Afin d'avoir un minimum d'impact sur la physionomie de notre Luberon et de préserver de la raréfaction du gibier, ces coupes seront espacées dans le temps et dans l'espace. Les périodes de nidation seront prises en compte. L'ONF reste vigilant car rappelons que certaines zones sont dans le périmètre de Natura 2000. Cependant, ces plans de coupe se feront en fonction des urgences de dépérissement sur les parcelles ciblées.

Pour renouer avec la tradition de l'affouage, la volonté de l'équipe municipale est de mettre des coupes de bois à disposition des Vauginois. L'idée de faire renaître le pastoralisme sur les terres de Vaugines a été également émise. Le coût prévisionnel de toutes ces opérations s'élèverait à environ un millier d'euros par an.

Cette « vieille dame » bienveillante ne mérite-t-elle pas un lifting ?

C.C.A.S

Bilan colis de Noël

De nombreuses félicitations et remerciements sont parvenus en mairie pour la qualité du colis de Noël 2014, distribué à nos anciens. Toute l'équipe du CCAS est ravie de vous avoir donné satisfaction.

A budget égal, le CCAS, avec l'aide des subventions de la municipalité, a offert un colis autour de la gastronomie du Sud-ouest. Un repas festif à base de foie gras, terrine, confit, plat en sauce, vins et chocolats.

Un tiers du budget a été dévolu à notre épicerie-boulangerie « La Vauginoise ».

91 personnes ont été concernées et 74 colis ont été distribués : 53 colis solo, 17 colis duo et 4 colis "spécial maison de retraite" (Lauris, Cucuron et Cadenet). La distribution a été effectuée, la semaine avant Noël, par 5 membres du CCAS répartis en 3 équipes : Hélène CHAULLIER, Amandine HEBREARD en binôme avec Marie Claire MAURIZOT, Laurence OCCELLO en binôme avec son époux.

Ces rencontres ont permis de faire le point sur certaines situations et demandes de nos concitoyens. *Les personnes éligibles ont plus de 70 ans et sont inscrites sur les listes électorales. Cependant, si vous constatez un oubli, faites nous le savoir en mairie, auprès de l'adjointe aux affaires sociales, avant le 30 mai 2015.*

Don du sang

LE DON DU SANG : UNE ACTION CITOYENNE

La France fêtera le 14 juin prochain la journée mondiale du don du sang pour la 12^{ème} année consécutive.



Alors que 98 % des Français sont d'accord avec le don du sang, seulement 4 % se mobilisent !

Pour la région PACA, l'Etablissement Français du Sang (EFS) tire régulièrement la sonnette d'alarme. Son directeur, le docteur Jacques CHIARONI, lançait au journal La Provence, en date du 19 janvier dernier : « Pour le don du sang, il y a urgence ! ». Entre collectes insuffisamment fréquentées ces derniers mois et une

période sensible marquée par les épidémies saisonnières (grippes, gastro-entérites), les stocks de produits sanguins sont au plus bas !

En France, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

1 million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang : lors d'une intervention chirurgicale ou suite à un accouchement, d'un traitement pour cancer ou leucémie, en cas d'hémophilie ou d'anémie, pour le traitement des grands brûlés.

Il n'existe pas à proprement parlé de « sang artificiel ».

SEUL VOTRE DON PEUT SAUVER UNE VIE.

Pour donner, il faut être majeur (entre 18 et 70 ans), ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité. Pour vérifier votre aptitude au don du sang et obtenir des informations sur la collecte de sang la plus proche de chez vous : dondusang.net ou appelez le 0800 109 900

Vacances pour les jeunes

Dédié aux 18-25 ans avec une aide jusqu'à 150 € !

Avec le soutien du Ministère en charge du tourisme, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) renforce leur mission sociale et solidaire. Toute l'année, découvrez de nombreux séjours en France et en Europe à petits prix.

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez partir en vacances ?

Le nouveau dispositif « Départ 18-25 » vous offre des tarifs avantageux et vous pouvez bénéficier d'une aide représentant jusqu'à 150 € de votre séjour par personne directement déduite du prix de séjour.

Qui a droit à l'aide ?

Vous avez entre 18 et 25 ans non-révolus. Vous résidez en France. Vous remplissez les conditions suivantes : étudiant boursier en contrat d'apprentissage ou d'alternance, sous contrats aidés (de génération ou emploi d'avenir) ou volontaire du service civique et attester d'un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur à 17 280 €/ an.

Comment en profiter ?

En faisant votre simulation et en réservant directement en ligne sur depart1825.com



Sauvegarde de notre patrimoine

Nous accueillons à la maison commune, samedi 7 février 2015, l'association « Le Cercle Généalogique de Vaucluse ». Rencontre avec Suzanne PAWLAS, secrétaire.

DSS : Pourriez-vous nous présenter votre association ?

SP : Créée en 1982, l'association a pour objectifs d'œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine archivistique et de réunir les généalogistes amateurs du Vaucluse. Nous comptons 311 membres fin 2014.

DSS : Pourquoi avoir choisi cette année notre beau village pour votre assemblée générale ?

SP : Chaque année, notre assemblée générale est itinérante dans le Vaucluse. Le choix de Vaugines s'imposait.

Nous désirions vous remettre le fruit de notre travail sur votre commune : la synthèse, en 2 volumes de plus de 250 pages, des registres de baptêmes, mariages et sépultures de 1607 à 1792 des familles Vauginoises.

Une mine d'informations, précieuses pour les amateurs en généalogie, qui auraient ou voudraient débiter une « enquête » sur leurs ancêtres.

DSS : En effet, ces registres seront à la disposition des habitants et consultables en mairie ou à la bibliothèque « Lire a Capello », partenaire de cette journée.

Vous aviez réservé aussi une belle surprise à notre maire, Philippe AUPHAN !

SP : Oui ! Mettant dans le secret ses proches, nous étions heureux de lui offrir ce jour son arbre généalogique sur 7 générations.

A charge pour lui de continuer les investigations pour retrouver ses ancêtres. M. AUPHAN a de la famille dans le Vaucluse mais aussi dans la Drôme. Egalement des origines italiennes dans le Piémont.

DSS : Suite à votre Assemblée Générale de ce matin, suivi d'un verre de l'amitié avec vos adhérents, vauginois et membres du Conseil Municipal, nous avons pu apprécier votre exposition.

Le public a répondu présent. La salle commune n'a pas désemploi de l'après-midi.

En quelques mots, sur quels documents vous reposez-vous pour établir vos recherches.

SP : Chaque famille a déjà ses propres sources d'informations : livrets de famille, photos, faire-part de mariage, naissance ou décès, livrets militaires et correspondances. Vous pouvez ensuite étayer



vos recherches avec les actes de naissance, mariage et décès, consultables en mairie ou aux archives municipales et/ou départementales. Dans les registres paroissiaux, vous avez les actes de baptême, mariage et sépulture.

On peut consulter aussi le recensement militaire, la liste des électeurs, la liste nominative des habitants ou les contrats d'apprentissage. Les archives notariales sont riches de documents comme les contrats de mariages, testaments ou inventaires après décès.

DSS : Un véritable travail d'archiviste ! Votre association peut être d'ailleurs d'une grande aide. Vous tenez une permanence le mercredi de 13H30 à 18H à votre siège social, à l'école Sixte Isnard, 31 ter avenue de la Trillade en Avignon.

On peut vous consulter sur votre site :

<http://devaucluse.cerclegen.free.fr>

et vous contacter par mail :

courriel.cgvauculuse@gmail.com

Directeur de la publication : Philippe AUPHAN

Impression : MAD CREATION CUCURON - 06.283.284.92

Comité de rédaction : Corinne LE BRUN-FREDDI - Frédérique ANGELETTI - Virginie TOUSSAINT

Conception, mise en page : Bernard LE BRUN-FREDDI

Comité de lecture : Janine VOLPATTI - Laurence OCCELLO - Serge NARDIN

Chroniques Vauginoises

A quelques jours du 1er avril, une petite leçon d'histoire...

Qui ne s'est pas retrouvé avec un poisson d'avril en papier, collé dans le dos, quand il était enfant ?

Mais alors, d'où vient le poisson d'avril ?

Avant 1564, le 1er jour de l'année commençait le 1er avril et non le 1er janvier comme aujourd'hui. Pour nos ancêtres, le 1er avril (du latin aprilis : ouvrir) était le temps d'offrir des présents.

C'est le 29 août 1564 que le roi de France Charles IX (fils d'Henri II et de Catherine de Médicis) instaure le 1er janvier comme début de l'année.



Que se passa-t-il donc le 1er avril 1535 ?

Les habitants de certaines régions françaises n'acceptèrent pas ce changement de calendrier. Il faut se rappeler qu'à cette époque les nouvelles ne circulaient pas aussi vite que maintenant, l'internet n'ayant pas encore fait son apparition !

Ces irréductibles continuèrent à recevoir de leurs contemporains de faux cadeaux.

Pour en revenir à notre poisson d'avril citons encore d'autres hypothèses.

L'une d'elles serait liée à la fermeture de la pêche.

En effet, en cette période de l'année, la pêche est interdite pour favoriser la reproduction des poissons, pourquoi pas ?

Mais nous avons un doute quant à la véracité de cette hypothèse.

Certaines encore racontent que le « poisson d'avril » serait devenu « poisson » du fait qu'au mois d'avril, la lune sort du signe zodiacal des Poissons.

Là, même constatation, faudrait-il croire à l'astrologie ?

D'autres enfin supposent que début avril correspond à la fin du carême chez les chrétiens

où on ne mange pas de viande mais plu-

L'importance est que cette coutume perdure pour le plaisir de tous et que le 1er avril reste un jour de convivialité et de bonnes plaisanteries.

tôt du poisson. On continuait donc ainsi à offrir « un poisson d'avril » après le carême. Soit !

Idee déco pour le 1er avril : vous pouvez préparer avec vos enfants des petits poissons en pâte à sel, les décorer à votre goût en ayant soin de faire un petit trou pour les accrocher en guirlande pour décorer une table de fête et bien sûr, préparer un menu spécial poissons, en finissant avec des petits chocolats en forme de friture.

A tous, passez un très joyeux Poisson d'Avril.

Clic soleil âge

CLIC SOLEIL AGE : sondage pour la mise en place d'actions auprès des personnes retraitées.

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique sur les cantons de Pertuis et de Cadetnet désire proposer deux ateliers gratuits aux personnes retraitées.

- **Le premier s'intitule « Améliorez votre sommeil »** : 2 séances de 2 heures en présence d'une personne titulaire d'un master en neuropsychologie.

- **Le deuxième atelier s'intitule « Bouger mieux : gym et jeux corporels »** : 5 séances de 2 heures en présence d'un animateur sportif.

Afin de savoir si nos retraités peuvent être intéressés par ces 2 actions, CLIC SOLEIL AGE nous sollicite en mettant en place un sondage.

En fonction du nombre de participants, cette structure mettra tout en œuvre pour les organiser gratuitement.

Merci de nous faire parvenir vos réponses avant le 31 mars, en contactant **Mme OCCELLO Laurence**, adjointe aux affaires sociales au **06 49 98 76 04**.

Aucune précision sur les dates et sur le lieu de ces ateliers. Nous pouvons envisager la mise en place d'un covoiturage si des personnes n'ont pas le permis ou pas de voiture.

Elections départementales 22 et 29 mars

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil Départemental (ex-Conseil Général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Détecteurs de fumée



Le 8 mars au plus tard, chaque occupant devra avoir installé au moins un détecteur de fumée dans son logement.

Il ne sert à rien d'attendre la date butoir pour protéger votre famille avec un détecteur de fumée présentant toute les garanties de fiabilité et la conformité aux normes NF 292 et EN 14604.

Le nouveau DSS

Vous avez sans doute remarqué les changements depuis le numéro 60, un papier mat satiné, plus épais, des couleurs vives et une mise en page améliorée... Nous faisons appel désormais à un imprimeur basé à Cucuron plutôt que d'imprimer le bulletin sur le photocopieur de la mairie. Le papier est issu de forêts françaises certifiées FSC et l'Imprimerie, groupement coopératif d'imprimeurs indépendants, est certifiée « Imprim' Vert ».

Vous avez peut-être pensé : « Oh, cela va nous coûter cher ! » Et bien non ! Effectivement, nous avons réussi avec cette sous-traitance à réaliser des économies : 30% sur le coût financier direct de l'impression et pour notre secrétaire, une amélioration des conditions de travail : disparition du bruit.

Embellissement du village

Pour votre confort, vous pourrez désormais utiliser à loisir 2 tables de pique-nique nouvellement installées par la Mairie : devant l'épicerie et sur la prairie à côté de l'église.

Manifestations 2015

| MARS | | |
|----------------|-----------------------|---|
| 16 au 12 avril | Bibliothèque | Exposition sur les plantes médicinales |
| 21 | Bibliothèque | Balade botanique de 14 à 16 h |
| 28 | Bibliothèque | 20h lecture à la bougie |
| 28 | Bibliothèque | 16h 30 rencontre grainothèque |
| AVRIL | | |
| 6 | Comité des fêtes | Pâques pour les enfants |
| 9 | Bibliothèque | 17h livres « coups de cœur » |
| MAI | | |
| 17 | Comité des fêtes | Repas de rue |
| 21 | Bibliothèque | 17h rencontre « coups de cœur » |
| 23 | Amis de St Barthélémy | Concert "Elie Ossipovitch" |
| JUIN | | |
| 11 | Bibliothèque | 17h livres « coups de cœur » |
| 14 | Amis de St Barthélémy | Concert chorale "La clé des champs de Durance" |
| 27 | Comité des fêtes | Feu de la St Jean + bal |
| 28 | Amis de St Barthélémy | 18h Eglise St Barthélémy - Chants polyphoniques |

Transports

LIGNE 9.2 PUYVERT ↔ PERTUIS

VAUGINES

Points d'arrêt principaux :

- Les Vaisses (RD56)
- Centre

Pour aller à la gare :
PERTUIS gare SNCF
AIX EN POCe gare routière/gare TGV

Pour aller au marché : Pertuis
Sans réservation le **VENDREDI** pour 9h23 et 11h45.

Transport sur réservation : Contacter le Transporteur la veille du départ avant 16h et le vendredi pour le lundi.

Tarifs : 2 euros maxi le trajet
Des tarifs réduits existent (cartes, abonnements...)

Pour connaître les horaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, voir la fiche horaire. Réservation par téléphone conseillée.

Horaires, Informations et Ventes :

www.sumian.fr (Ligne 9.1) Tél : 04.91.49.00.49

www.vaucluse.fr
<http://mobile.vaucluse.fr>

04.91.49.00.49

Du Lundi au Samedi :

De nombreux trajets en **Transport sur Réservation** de et vers Pertuis.

- Pertuis (Corresp. vers Aix en Provence ligne 9.1)
- Direct AIX, en période scolaire, à 6h23 et retour direct Aix-Ansouls départ 17h en période scolaire ou 12h Aix-Ansouls le mercredi et le samedi

Des horaires tout au long de la journée
Du lundi au samedi !

Vaux Pevski Communes ayant un réseau de transport urbain

-----> Lignes autres départements - - - - ● Lignes Core

Réserver nos services sur :

04.91.49.00.49

VAUCLUSE

Le Conseil général vous transporte

Document non contractuel, susceptible de modifications.

A votre service...

La santé



Isabelle CHOQUARD
Médecine Générale
Homéopathie
293 Rue des Grottes
Tél : 04 90 09 05 20

Isabelle BERTHET
Thérapeute Reiki et hypnose
99 rue de la Fontaine
Port : +336 87 55 18 74
harmonyvie@hotmail.fr
www.harmonyvie.fr

Bernard LE BRUN-FREDDI
Ostéopathe D.O
Chemin du mont Senis
Tél : 04 90 77 10 26
Port : 06 09 34 81 45

Claire PACIOTTI 06 30 86 82 14
Géraldine INGARGIOLA 06 64 91 40 63
Cabinet Infirmier
99 rue de la Fontaine

Les artisans



Christophe BREMOND
Électricité Générale
Énergie Renouvelable, Agent Calipv
Domotique Système Tebis Agrée Hager
Tél/Fax : 04 90 77 13 24
Port : 06 11 54 59 92
elecbrem@free.fr

Entreprise CHAULLIER
Chauffagiste, Électricien
Entretien, Dépannage,
Installation
Chemin de Vaunières
Tél/Fax : 04 90 09 12 05
Port : 06 22 79 12 99

Christophe RAMEAUX
Rameaux Services
Plomberie - Sanitaire - Électricité
Chauffage - Énergies Nouvelles
Tél : 04 90 09 89 26
Port : 06 24 31 39 68
info@rameauxservices.com

JQ PEINTURES
Tous travaux, intérieurs, extérieurs
2, rue de la Fontaine - 84160
Tél. 06 59 58 08 91 - 09 53 02 33 27
jq.peinture@hotmail.fr

PCFR
Piscine sur pilote automatique
Les Banquets
84160 VAUGINES
Tél : 04 90 07 49 09
Fax : 09 57 26 49 12
e-mail : info@poolcop.fr

Christian LIGER
Espaces verts, taille, élagage
Tél : 04 90 77 12 06
Port : 06 13 01 52 76

Serge LATIL
Élagage, débroussaillage
Espaces verts
51 Place de la Mairie
Tél : 04 90 77 16 94
Port : 06 83 35 17 37

LUXOGENE - Jessica BARAFFE
Service de nettoyage
Tél. 06 46 25 30 62
luxogene@gmx.fr

Alex et Michou
Entreprise Figs & Noix
Maçonnerie générale
Tél. 06 86 58 21 96
06 20 45 17 17

David PACIOTTI
Plâtrier - Façadier
Tél. 06 84 63 25 39

Nicolas PACIOTTI
Électricien
Tél. 06 09 69 92 26

Mathieu PACIOTTI
Carreleur
Tél. 06 25 08 17 60

Nouveau à Vaugines

"Le P'tit Resto"

Nous souhaitons la bienvenue à Caroline JOFFRE et Benoît GHIRONI, nos nouveaux restaurateurs installés Place de la Mairie.

Leur chaleureuse inauguration a attiré près de 200 personnes et leur premier week-end de travail a affiché COMPLET ! Nous leur envoyons tous nos vœux de réussite dans leur nouveau projet.

L'école de Vaugines sera heureuse d'accueillir leur fille Léa à la rentrée prochaine !

Restauration

HOSTELLERIE du LUBERON
et son Restaurant LA TABLE
383 Cours Saint Louis
Tél : 04 90 77 27 19 - Fax : 04 90 77 13 08
<http://www.hostellerieduluberon.com>
hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com

Frédéric CORNILLON
La tarto dou Leberoun
Sur les marchés
Tél : 06 76 57 73 45
fred.cornillon@yahoo.fr

Michel ISOUARD
Agriculteur biologique
Tél : 04 90 68 20 73

L'Air Culinaire - Laure Argand
Cuisine à domicile
Tél : 04 90 77 02 11 - 06 04 65 45 53
www.lairculinaire.fr

"Le P'tit Resto"
Place de la Mairie
Tél : 04 90 77 11 08

Tristan RIQUE
Agriculteur biologique
AMAP
Samedi matin Cadenet
Tél : 06 28 05 91 45

"La Vauginoise"
Épicerie-boulangerie-pâtisserie
202 Cours St. Louis
Tél : 04 90 07 77 96

Michel ALAMELLE
Vente d'huile d'olive, de truffes, de cerises.
Tél : 04 90 77 12 21 - 06 12 38 72 06
michel.alamelles@orange.fr

André CHAULLIER
Agriculteur biologique
Samedi matin à Vaugines
L'écluse - allée de l'église

Divers

CARRIERE BERGIER
SARL BERGIER FRERES
La grande Garrigue
Tél. 04 90 68 01 40
Bureau : 04 90 68 00 48
Fax : 04 90 68 08 24

TAXI Cucuron / Vaugines
Rue de la mer 84160 Cucuron
Transport médical assis
Tel. 06 17 92 17 10
04 90 77 11 77
taximorra@gmail.com

PEPINIERE DE VAUGINES
Plantes méditerranéennes
Gérard WEINER reçoit sur RDV
207, Chemin du mont Senis
84160 Vaugines - France
Tél. +33 4 90 68 15 59
Site: <http://pepinieredevaugines.fr/>

Frédérique ANGELETTI
Psychologue du travail
Bilans de compétences
Chemin de Vaunières - 84160
Tel. 04 90 08 33 68 - 06 09 69 49 78
frederique_angeletti@hotmail.com

Cheval Enjeu Équitation
www.cheval-enjeu.fr
Nicole : 06 87 55 42 09

Frédérique ANGELETTI
Créatrice
Boutique en ligne
Atelier chemin de Vaunières - 84160
Tel. 04 90 08 33 68 - 06 09 69 49 78
Blog : www.fredtouch.net

FLORIANE Coiffure à domicile
"La qualité Salon Chez Vous"
Styliste, Visagiste, coloriste,
permanentiste.
Tel. 06 49 70 79 29

Sophie LAURE
Coiffure à Domicile
Tél. 06 42 22 04 71
Sur RDV du lundi au Samedi

Virginie TOUSSAINT
Conseil en communication responsable
Tel. 06 61 34 73 86
virginie_toussaint@yahoo.fr